

TROUSSE DE SECOURS

Contenu indicatif (absence d'infirmier)



MATERIEL

- Paire de ciseaux
- Gants médicaux à usage unique de moyenne et grande taille
- Pince à échardes à bouts carrés
- Couverture isothermique aluminée

PANSEMENTS

- Compresses stériles : 1 boîte de dimension 10x10 cm + 1 boîte de dimension 30x30 cm à utiliser pour toute désinfection de plaie
- Pansements prédécoupés : 1 boîte
- Bandes extensibles auto-adhérentes de fixation de 5 cm et de 10 cm (type Nylexfix)
- Bandes extensibles de 5 cm et de 10 cm (type Nylex)
- Adhésif type micropore hypoallergénique : 1 rouleau
- En fonction du risque :
 - Pansement compressif
 - Dispositif d'urgence en cas de section de doigt (type Refrimed)

PRODUITS

- Antiseptiques :
 - Hexomédine solution ou biseptine spray
 - Alcool à 70° (pour la désinfection des mains et du matériel)
 - Dakin stabilisé (si risque d'accident d'exposition au sang)
- Dacryosérum unidose : 1 boîte de 20 doses
- Biafine : 1 tube
- Savon liquide

NUMEROS D'URGENCE A CONTACTER

-  **SAMU : 15 ou 112**
-  **POMPIERS : 18**
-  **CENTRE ANTIPOISON DE MARSEILLE : 04 91 75 25 25**

COORDONNEES DE VOTRE SERVICE DE SANTE AU TRAVAIL

IMPORTANT

- Aucun médicament
- Pas de coton
- Vérification des dates de péremption des produits et de l'approvisionnement de la trousse de secours par un salarié désigné responsable, si possible sauveteur secouriste du travail (SST)
- La trousse de secours doit faire l'objet d'une signalisation (art. R.4224-14 et R.4224-23 du Code du travail)